

Sujet : [INTERNET] MÉTHANISATION NATURALGIE

Date : 30/03/2022 22:13

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Mr le Préfet,

Par ce courrier je vous notifie mon avis TRES DEFAVORABLE concernant le projet de méthanisation industrielle de Grandvelle-et-le-Perrenot.

Je tiens tout d'abord à vous préciser que je ne suis pas opposé au principe de la méthanisation en soi. Mais dans ce cas précis on ne parle pas de valorisation de déchets, il est question d'allouer des terres agricoles pour la production de biogaz.

Premièrement le projet mentionne une surface de 1300 hectares de seigle fourrager, théoriquement considéré comme interculture, pour alimenter le méthaniseur. Les porteurs de projet définissent donc cette culture comme secondaire et n'impactant pas selon eux la culture principale. Or étant moi-même paysan en bio, bien conscient des conditions de pousse des végétaux, je ne vois pas comment il est possible de mener une culture sur une période allant de juin à septembre. Et je ne vous parle même pas des aléas climatiques que nous subissons depuis quelques années (sécheresses...) et qui malheureusement ne sont pas sur le point de s'améliorer !

Deuxièmement, la surface que les porteurs de projet prévoient ne sera pas suffisante puisqu'ils se sont basés sur les rendements optimum pour établir leur prévisionnel. La surface nécessaire devra sûrement être multipliée par 1,5 ; 2 voire plus! ?

A proportion cette surface de 1300 Ha pourrait nourrir 1500 vaches laitières soit l'équivalent de 30 exploitations de taille moyenne. Ou encore produire 4500 tonnes de blé et je parle bien de minima en estimant un rendement de 35qx/Ha.

La terre est là pour nourrir les Hommes et les animaux !!

De plus la société Naturalgie prévoit une quantité journalière de 99 tonnes pour alimenter le méthaniseur. Tonnage qui pourrait interroger mais qui trouve rapidement réponse quand on sait que la législation impose que l'installation soit soumise à autorisation et à contrôle à partir de 100 tonnes par jour. Et je ne pourrais pas vous croire si vous me disiez que c'est là le fruit du hasard, d'autant plus que le méthaniseur est dimensionné pour une capacité d'ingestion de 160 tonnes par jour.

Ensuite je tiens à attirer votre attention sur les problèmes induits par l'épandage du digestat. Celui-ci étant très volatile l'ammoniac se disperse très facilement dans l'air et à son contact développe du protoxyde d'azote, un gaz à effet de serre 300 fois plus puissant que le CO2. Le process de méthanisation vise à extraire le méthane (CH4) des intrants, c'est donc le carbone (C) qui est prélevé pour obtenir le biogaz. Les digestats qui sont donc les "déchets" sont soi-disant un engrais naturel et bénéfique pour les sols mais cela est FAUX. Etant dépourvus de carbone les digestats sont indigestes et par conséquent néfastes pour la vie des sols. A moyen et long terme il est à craindre l'obtention de sols déstructurés et infertiles. La structure et la vie microbienne des sols étant "détraqués" les éléments apportés seront peu ou mal assimilés et conduiront à une pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau.

Par ailleurs les surfaces d'épandage prévues étant nettement insuffisantes au vu des volumes de digestat produits, les risques de pollution et de destruction de la vie des sols seront encore amplifiés.

Vient ensuite la problématique des transports nécessaires au fonctionnement de cette usine. Les camions et tracteurs qui vont parcourir jusqu'à 50 kms pour alimenter le méthaniseur, ceux qui vont évacuer les digestats vers les zones de stockage à

Gézier, Buthiers et Thurey-le-Mont.

36 000 T d'intrants et 28 000 T de digestats, soit 64 000 T de matière environ 2800 camions qui vont transiter sur nos routes de campagne. Et on voudrait nous faire croire à de l'énergie verte ? Mais de qui se moque-t-on ? Combien de milliers de litres de gasoil seront nécessaires pour produire un gaz soi-disant vert ? Cela impliquera également une détérioration des voiries qui pour la plupart ne sont pas adaptées à un tel trafic. Dans de nombreux villages ces passages intenses se feront devant les écoles augmentant les risques d'accident.

Vous ne sauriez pas me convaincre car dans tout cela rien n'est vert. Ce projet n'est vertueux que pour les porteurs de projet, malheureusement plus motivés par l'appât du gain que par l'écologie.

Je tiens à vous rappeler que les membres de la CDPENAF ont voté contre ce projet à l'unanimité à deux reprises. La chambre d'agriculture et les syndicats agricoles ont également pris position en émettant un avis défavorable à ce projet.

Je vous passe les pollutions sonores, olfactives et visuelles que ce projet engendrerait. Mais également l'artificialisation de 9 ha de terres agricole pour l'unité de méthanisation et les fosses de Stockage du digestat. Alors que la loi climat votée il y a de ça quelques mois veut pour objectif zéro artificialisation nette à l'horizon 2050!

Pour terminer je voudrais attirer votre attention sur l'avenir du monde agricole. Que voulons nous laisser à nos enfants, à nos petits-enfants ?

Quelle agriculture voulons-nous voir dans nos campagnes ?

Nous sommes arrivés à un tournant ou nous devons nous demander :

Si nous voulons continuer de voir des jeunes s'installer dans un modèle agricole où l'on nourrit les Hommes et les animaux de manière saine et responsable

ou

si l'on veut continuer d'implanter des usines de ce genre ? Et dans ce cas est-ce que l'humain devra se poser la question de se faire greffer une prise à la place de l'estomac quand on aura fait le choix de produire de l'énergie sur les terres agricoles au détriment de notre alimentation?

Pour ma part mon choix est fait.

OUI a L'AGRICULTURE

NON a L'ENERGICULTURE

Mr le préfet en tant que représentant de l'état vous avez le DEVOIR et la RESPONSABILITE de contrer des projets de ce type.

Merci d'avoir pris le temps de me lire, espérant que mon courrier ait pu vous apporter une vision différente.

Je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Clément Domartin

Envoyé depuis l'application Mail Orange